



ANGERS

Montaigne dans un bain de verdure

Le **Département** a engagé depuis quelques années la végétalisation des cours de collèges. À Montaigne, les élèves vont bénéficier cette année d'un extérieur entièrement réaménagé.

Aux portes du quartier Monplaisir, au milieu des immeubles, le collège Montaigne s'affiche désormais en vert. Un symbole fort pour le Conseil départemental de **Maine-et-Loire** ⁽¹⁾ qui avait choisi cet établissement de plus de 400 élèves, classé en Réseau d'éducation prioritaire, pour sa visite de rentrée ce lundi.

« Tous les élèves ont été consultés »

Entièrement restructurée et végétalisée après un an de travaux achevés en mai dernier, la cour du collège offre une toute autre vision. Nous avons pris, au début du mandat, l'engagement de végétaliser à minima deux cours par an, a rappelé, à l'heure de la rentrée des 6^e, Florence **Dabin**, la présidente du **Département**. Treize opérations, toutes différentes, ont déjà été conduites dans les établissements du **Maine-et-Loire**, avec cette volonté d'embarquer les équipes des collèges pour un projet qui leur ressemble, assure la présidente.

Présente pour cette journée de rentrée, au côté du préfet Philippe Chopin, du directeur académique Benoît Dechambre, la rectrice Katia Béguin a salué cette belle idée d'associer tout

le monde. À Montaigne, la végétalisation de la cour est issue là aussi d'une réflexion collective. Les travaux du tramway avaient empiété sur une partie de la cour, resitue la principale de l'établissement Nathalie Liscoët, Avec des élèves en voie de décrochage, du dispositif Parenthèse, et les écodélégués, nous avons réfléchi à cet aménagement avec la participation, notamment, des professeurs des Sciences de la vie et de la terre. Tous les élèves ont été consultés via un questionnaire. Exit aujourd'hui la grande cour qui n'était que bitume, se souvient Denis Aubry, responsable des parcs et jardins au **Département**. Conformément aux souhaits exprimés, un espace sportif - dédié au basket à trois, football, tennis de table - a été aménagé au milieu d'îlots végétalisés, d'ombrières et de lieux de convivialité où s'asseoir disséminés dans la cour. Un jardin potager, une mare, un nichoir, un hôtel à insectes ont également été installés.

« Fraîcheur, assise et outil pédagogique »

Dans le cas du collège Montaigne, le projet a été conçu avec le bureau d'études des Arts des Villes et des Champs. Les sols ont été désimperméa-

bilisés sur une surface importante, détaille Denis Aubry. Nous avons travaillé sur la dénivellation pour récupérer et conduire un maximum d'eau vers les massifs. L'idée était de ramener de la fraîcheur, de l'assise, des outils pédagogiques. Un grand nombre d'espèces différentes, arbustes, plantes vivaces, arbres, ont été plantées pour créer un maximum de diversité à l'image d'une microforêt.

Très vite, la principale, Nathalie Liscoët, en a mesuré les bienfaits. Du fait de leur implication, les élèves respectent bien les lieux. Ils apprécient les espaces de discussion dans un environnement qui contribue à la sérénité. Un budget important de 450 000 à 500 000€ a été consenti par le **Département** pour cet aménagement. Cette année, quatre nouveaux collèges feront l'objet d'une végétalisation : Félix-Landreau à Angers, dont la réalisation est en voie d'achèvement, avant Rabelais, à Angers, François-Truffaut, à Longué-Jumelles, et Vallée du Loir, à Seiches-sur-le-Loir.

(1) Qui a la charge des collèges. ■



Angers, collège Montaigne, le 2 septembre 2024. Les aménagements, mis en lumière lors de la visite de rentrée du **Département**, seront aussi autant d'outils péda-

gogiques à l'image de cette mare. Photo : CO

par Mireille Puau

